

FFII France : Assemblée générale 2009

jeudi 16 juillet 2009, par [Erwan Hamon](#)

Conformément à l'article 8 des statuts de l'association FFII France, les adhérents de l'association seront convoqués par courriel à l'assemblée générale ordinaire de l'association pour l'année 2009.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 10 octobre 2009 , de 14h 00 à 18 h 00 environ (l'accès à la salle sera possible à partir de 13 h 45), et se tiendra à l'adresse suivante :

**Salle Agora
Cité des sciences et de l'industrie
30 avenue Corentin Cariou
75019 Paris**

Accès : Métro Porte de la Villette, bus 150

Ordre du jour :

- Présentation du bilan financier
- Certification des comptes
- Présentation du bilan moral
- Vote sur le bilan moral
- Quitus financier
- Élection des nouveaux membres du CA
- Discussion et votes des questions diverses

Conformément à l'article 8.1 des statuts tout membre peut demander par vote électronique l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour. Si la proposition recueille 1/4 des voix des membres, le CA ne peut refuser d'inscrire la question à l'ordre du jour lors de l'AG physique.

Confirmation de présence :

Important : Les personnes qui pensent pouvoir assister à l'assemblée générale peuvent le signaler en envoyant un courriel à l'adresse : bureau AT ffii.fr

Modalités de vote :

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2009 pourront prendre part aux votes.

Le vote électronique sera ouvert à partir du 25 Septembre 2009 et sera clos à 18h la veille de l'assemblée générale, l'heure d'envoi du message faisant foi.

Au plaisir de vous rencontrer à Paris !

Erwan Hamon
Secrétaire de la FFII France